Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 55 (1993)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue suisse de technique agricole

Périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA



55° année

6/93

Environnement et sécurité

Quelques rides (comme on le voit sur notre page de couverture) trahissent les soucis du jeune entrepreneur critique qui s'applique à trouver des conditions optimales pour la pulvérisation des phytosanitaires et participe, pour ce faire, à l'un des nombreux contrôles pour pulvérisateurs. Après une période de démarrage plutôt difficile de ces tests, chacun peut apprécier la sécurité et la fiabilité d'un pulvérisateur correctement réglé. Dans bien des cantons, le nombre des appareils à contrôler a pris une telle ampleur que les conseillers en machinisme agricole ont investi un temps considérable. L'essor étonnant pris par ces contrôles s'explique par l'intérêt personnel de l'utilisateur qui désire un appareil efficace, dont le fonctionnement aura été éprouvé. Cet essor est rattaché, d'une part, aux restrictions qui pourraient avoir des conséquences sur le droit aux subventions selon l'art. 31 a) et b) et, d'autre part, aux exigences plus sévères que requiert la production maraîchère sous contrat. D'après Willi von Atzigen, du service technique de l'ASETA, de nouvelles formes d'organisations s'imposent qui déchargeront les conseillers en machinisme agricole de leurs fonctions de surveillance et de leurs tâches administratives. Les sections de l'ASETA pourraient, plus qu'aujourd'hui encore, développer un champ d'activités qui, semblable aux cours pour l'obtention du permis C, permettrait d'engager un ou plusieurs spécialistes voués à cette activité de contrôle.

Parallèlement à la technique des champs, aucun effort n'est épargné en arboriculture pour répartir le mieux possible les phytosanitaires sur les feuilles et pour récupérer, dans le système de distribution, la bouillie superflue au moyen d'une protection en forme de tunnel. (Voir TA-spécial). Pour l'instant, les tests effectués en arboriculture n'ont eu lieu que dans les cantons d'Argovie, de Zoug et de Lucerne avec un banc d'essai à lamelles mis à disposition par les organisations concernées et selon les directives sévères d'une commission de spécialistes: ceci témoigne de l'intérêt exprimé par les arboriculteurs pour un procédé de contrôle éprouvé et efficace.

«La protection de l'environnement en milieu industriel est souvent étroitement liée à la sécurité dans une entreprise», écrit le directeur général de Shell, Jorgen Perch-Nielsen, dans le rapport 1992 de Shell-Suisse sur l'environnement et la sécurité. Et de continuer: «Les progrès en matière de protection de l'environnement seront plus facilement réalisables si les politiciens, les économistes et les consommateurs reconnaissent d'abord qu'il y a une solution à trouver et qu'il faut considérer, de manière positive et avec lucidité, les problèmes à résoudre».

En ce qui concerne les tests pour pulvérisateurs, le rapport «coûts/utilité» des mesures de sécurité et d'environnement peut apparaître élevé à court terme. Cependant, à moyenne et à longue échéance, le bilan sera sans aucun doute positif, comme l'évoque vaguement le manager précité, lui aussi de cet avis.

Dans les plateaux de la balance, il ne faut pas uniquement déposer les améliorations financières mais aussi la sauvegarde de l'environnement ainsi que l'apport positif à la qualité de la vie, sans omettre de ... soigner son image. En ceci la vignette de l'ASETA y contribuera, signe visible du test, apposée sur les pulvérisateurs.

Les propriétaires de pulvérisateurs portent une grande part de responsabilité: leurs appareils doivent fonctionner sans bavure.

Ueli Zweifel

Sommaire

Editorial	2
Technique à la ferme - Capteur solaire: Facile à construire	4
TA-spécial - Arboriculture: Technique d'application	6
Revue des produits	3
Rapport FAT no 428 Faut-il sécher ou ensiler les céréales?	9
Impressum	3

Photo de couverture:

L'application des produits phytosanitaires exige un équipement impeccable. Le test de pulvérisateurs et la vignette en font la preuve.

Photo: Zw.